

République Française  
**Commune de**  
**GRESSWILLER**  
(Département du Bas-Rhin)  
☎ : 03.88.50.00.29.  
☎ : 03.88.48.77.81.



# Compte - rendu des délibérations

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal **15**  
Nombre de Conseillers  
en exercice **15**  
Nombre de Conseillers  
présents ou représentés **15**

## EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du Jeudi 16 décembre 2010 Sous la Présidence de : Monsieur Jean-Louis WIETRICH, Maire

### Membres présents :

**MM. les Adjoint** : Jean-Sébastien SCHELL - Jean-Luc CHAVANNE – Pierre THIELEN,  
**Mmes et MM. les Conseillers Municipaux** : Roger SCHAEFFER - Martin KLOTZ – Julien  
MULLER - Rémy KAISER – Nilangela KREMPP - Christian FRIEDRICH -  
Michel REMINIAC - JULIEN Jean-Luc,

**Membres absents excusés** : Mme Virginie GASSLER, Conseillère Municipale, procuration  
donnée à M. Roger SCHAEFFER, Conseiller Municipal;  
Mme Cathie KRUST, Conseillère Municipale, procuration donnée à  
M. Pierre THIELEN, Adjoint  
M. Gérard DIOM, Conseiller Municipal

Conformément aux dispositions de l'article L. L.2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales (CGCL), le Conseil Municipal **désigne à l'unanimité** M. Jean-Sébastien SCHELL,  
Secrétaire de Séance,

### **Point 1 : Forêt communale**

**N° 69-A/10. Gestion 2011 : Etat des coupes et travaux d'exploitation**

#### **Le Conseil Municipal,**

OUÏE l'exposé de Monsieur Jean-Luc CHAVANNE, Adjoint au Maire, selon lequel il  
donne lecture des documents établis par l'Office National des Forêts (Division de  
Schirmeck) comme suit :

#### **A -Etat Prévisionnel des coupes de l'Exercice 2011**

qui prévoit des coupes en provenance de la forêt communale de Gresswiller comme  
suit :

- de régénération dans la forêt communale pour un total de grumes de 701 m<sup>3</sup>  
dont :
  - ✓ 100 m<sup>3</sup> de feuillus en parcelle 3,
  - ✓ 27 m<sup>3</sup> de résineux en parcelle 3,
  - ✓ 44 m<sup>3</sup> de bois en long parcelles 3, 15 et 19,
  - ✓ 85 m<sup>3</sup> de bois de chauffage à façonnage personnel en parcelles 3, 15 et 19  
soit 130 stères

**B - Devis et Comptes des travaux :****I - Comptes d'exploitation :**

Recettes brutes (ventes du bois)	12.800,00 €
Dépenses d'exploitation, de débardage et maîtrise d'oeuvre	<u>3.260,00 €</u>
<b>RESULTAT de l'EXPLOITATION</b>	<b>9.540,00 €</b>

**Après en avoir délibéré,**

**Et voté à l'unanimité,**

**DECIDE**

- 1° - **d'adopter** pour l'exercice forestier 2011 :
  - ✓ l'état d'assiette des coupes,
  - ✓ le programme des travaux d'exploitation.
- 2° - **d'inscrire** les ouvertures de crédits tant en dépenses qu'en recettes au Budget Primitif de l'Exercice 2011 selon les documents produits par l'Office National de la Forêt (Division de Schirmeck).
- 3° - **d'autoriser** M. le Maire ou l'un des Adjoint-délégués à signer toutes pièces relatives à ces opérations (Plans de coupe, devis des travaux, etc ...),
- 4° - **de charger** Monsieur le Maire de notifier la présente à :
  - M. le Chef de Division de l'O.N.F. 2, rue de la Forêt BP n° 68 à 67130 –Schirmeck,
  - M. Roger VETEAU, Chef de Triage – Maison forestière « Klintz » à 67280 – OBERHASLACH,

**N° 69-B/10. Gestion 2012 : Coupe - Martelage**

**Le Conseil Municipal,**

OUÏE l'exposé de Monsieur Jean-Luc CHAVANNE, Adjoint au Maire, selon lequel il donne lecture de l'état d'assiette prévisionnel des coupes 2012 en parcelles 4, 6, 8C2, 11B et 11C2 portant sur des coupes d'amélioration, de régénération et de préparation,

CONSIDERANT le courrier en date du 7 octobre 2008, émanant de l'Office National des Forêts, Agence de Schirmeck, précise que les propositions d'état d'assiette des forêts communales doivent être approuvées par délibération du Conseil Municipal,

**Après en avoir délibéré,**

**Et voté à l'unanimité,**

**DECIDE**

- 1° - **d'approuver** l'état d'assiette 2012 de notre forêt communale.
- 2° - **d'autoriser** M. le Maire ou l'un des Adjoint-délégués à signer les documents correspondants.
- 3° - **de charger** Monsieur le Maire de notifier la présente à :
  - M. le Chef de Division de l'O.N.F. 2, rue de la Forêt BP n° 68 à 67130 –Schirmeck,
  - M. Roger VETEAU, Chef de Triage – Maison forestière « Klintz » à 67280 – OBERHASLACH.

**Point 2 : SICTOMME : rapport annuel d'activité 2009 : avis  
N° 70/10.**

**Le Conseil Municipal,**

VU le rapport d'activité annuel 2009 du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim Mutzig et Environs dit SICTOMME,

VU la lettre en date du 30 septembre 2010 de M. le Président dudit SICTOMME,

Après en avoir délibéré,  
Et voté par  
12 voix POUR et  
2 voix ABSTENTION  
DECIDE

- 1 - d'approuver le rapport d'activité annuel 2009 du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim Mutzig et Environs dit SICTOMME.
- 2 - de transmettre la présente délibération à :
  - Madame le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Molsheim,
  - Monsieur le Président du SICTOMME.

### Point 3 : Gestion 2010

#### N°71-A/10. Travaux en régie 2010

##### Le Conseil Municipal,

OUÏE l'exposé de Monsieur l'Adjoint Jean-Sébastien SCHELL, précisant à l'ensemble du Conseil Municipal que la Commune a réalisé divers travaux de régie en cours d'année et notamment :

✓ Travaux pour bâtiment « Mairie » (Informatique, Archives, Chauffage, Ventilation, etc...)	5.726,44 €
✓ Travaux pour bâtiment « Groupe scolaire » (Informatique, etc...)	3.103,26 €
✓ Travaux pour bâtiment « Atelier communal » (Installation électrique pour porte automatique, etc...)	<u>559,72 €</u>
soit pour un total de	<b>9.389,42 €</b>

qui valorisent d'autant certains éléments du patrimoine communal,

Après en avoir délibéré  
et voté à l'unanimité  
DECIDE

- 1°- d'accepter les travaux en régie pour un montant total 9.389,42 € selon tableau qui sera annexé à la présente et de procéder aux écritures d'ordre comme suit :

<b>I – Section de Fonctionnement - Recettes :</b>	
C/722 – Travaux de régie	9.389,42 €
<b>II – Section d'Investissement – Dépenses :</b>	9.389,42 €
C/21311 – Mairie	5.726,44 €
C/21312 – Groupe scolaire	3.103,26 €
C/21318 – Autres (Atelier communal)	559,72 €

- 2° - de charger M. le Maire ou l'un des Adjoint-Délégués à émettre le mandat et le titre y afférent en y annexant la présente.
- 3 - de transmettre la présente délibération à :
  - Madame le Sous - Préfet de l'Arrondissement de Molsheim,
  - Monsieur le Trésorier de Mutzig.

#### N° 71-B/10. Ecole Elémentaire : Classe de découverte

##### Le Conseil Municipal,

VU la demande de Mmes Marie-Claire TROESTLER et Simone EINHART, Professeurs des Ecoles à l'Ecole Elémentaire en date du 6 décembre 2010, sollicitant une subvention communale permettant d'atténuer la charge financière incombant aux parents des élèves de leurs classes de CE1/CE2 et CM2 qui participeront à la classe de découvertes à Muckenbach (Commune de Grendelbruch) dont le séjour aura lieu du lundi 07 février 2011 au vendredi 11 février 2011 – 44 élèves sont concernés,


**Après en avoir délibéré  
et voté à l'unanimité  
DECIDE**

- 1° - d'allouer une subvention exceptionnelle de 15,00 € par élève soit au total 660,00 € qui seront payés à l'Association « La Cour Ronde » de l'Ecole Elémentaire de Gresswiller.
- 2° - d'autoriser M. le Maire ou l'un des Maires – Adjointes d'établir le mandat correspondant dont les crédits seront inscrits au Budget Primitif de l'Exercice 2011, compte 6574 : Subvention pour classe de découverte au Muckenbach.
- 3° - de notifier la présente à :
  - M. le Trésorier de Mutzig,
  - Mme la Directrice de l'Ecole Elémentaire de Gresswiller,
  - Mmes Marie-Claire TROESTLER et Simone EINHART, Professeurs à l'Ecole Elémentaire,
  - Mme la Présidente de l'Association « Cour Ronde » de Gresswiller.

**Pour extrait conforme**



**Le Maire,**

  
**Jean-Louis WIETRICH**

**Annexe au compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 16 décembre 2010****Point 4 : SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par lettre du 17 novembre 2010, M. Guy-Dominique KENNEL, Président du SDIS (et également Président du Conseil Général du Département du Bas-Rhin) a fait une proposition en vue du règlement à l'amiable du contentieux entre plusieurs membres de l'ex-SIVU de Molsheim et le SDIS. Cette proposition est très surprenante et cavalière.

Gresswiller devant s'acquitter d'une contribution annuelle de 5.000,00 € au titre d'un SIVU qui a été dissout – no comment.

Ce point est reporté pour plus d'information

**Point 5 : Divers :****➤ Personnel :**

M. ERNST Thierry a effectué auprès de la commune deux stages en immersion auprès du service technique. Il travaillera à la Commune dans le cadre d'un Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour 20 heures par semaine – le temps hebdomadaire est modulable et il fera une période d'essai d'un mois.

Afin de renforcer l'équipe technique, la Commune a fait appel à l'association « Servir » de Molsheim et M. Franck LECLERC habitant au 19 rue des Rochers à GRESSWILLER a été missionné pour seconder le seul agent technique encore valide.

**➤ Salle des Fêtes**

Il sera installé prochainement une benne à verre à proximité de la salle des Fêtes, rue Curie concourant ainsi à la politique générale du tri des ordures ménagères.

A l'issue de la séance et pour clore cette année de travail, M. le Maire remercia l'ensemble du Conseil Municipal pour leur travail fourni et convia l'ensemble des membres présents et auditeurs au verre de l'amitié.